

*Charte fondatrice**Voisin’Ages*

Rédigée en 2018, cette charte présente les valeurs portées par le collectif « Voisin’Ages » et auxquelles chacune et chacun s’engage. Elle sert de référentiel aux futurs nouveaux arrivants dans le groupe. Elle n’est pas figée et pourra évoluer au fil du temps.

# NOTRE RAISON D’ÊTRE



« Nous souhaitons créer un lieu de vie convivial et partagé entre plusieurs foyers intergénérationnels, afin de vivre de façon solidaire et bienveillante, tout en étant ouverts sur le monde et inspirants.

Empreint de simplicité et de sobriété, notre mode de vie au sein de cet habitat visera à réduire notre empreinte écologique. »

## Définitions des valeurs de la raison d’être :

### Solidarité :

Lien qui pousse des personnes à s'entraider et se soutenir, physiquement ou moralement.

### Bienveillance :

Attitude empathique qui vise à porter sur autrui un regard aimant, compréhensif et sans jugement, en souhaitant qu’il se sente bien, et en y veillant.

### Partage :

Fait d’avoir ou vivre quelque chose en commun mais également d’offrir ou donner aux autres.

### Sobriété :

Adopter tempérance, mesure et modération. Pour nous : « Vivre mieux avec moins »

### Empreinte écologique :

Mesure de l'impact de l'homme sur l'environnement.

# VIVRE ENSEMBLE

## Social

Nous souhaitons créer un habitat accessible à tous, indifféremment de leurs capacités physiques, de leur état de santé ou de leurs capacités financières.

## Solidarités

Nous avons la volonté que ce groupe soit intergénérationnel. L'aménagement des logements se fera selon les besoins des habitants (maintien à domicile, évolution de la composition du foyer).

Nous favoriserons l’entraide, les rencontres et les échanges au sein du groupe, tout en respectant la vie privée, l’espace et l’identité de chacun. Il s'agira alors de trouver un équilibre entre les besoins individuels et ceux du collectif.

Pour cela, chaque famille possédera son propre logement et un espace extérieur privatif ; certains lieux seront partagés (salle commune, buanderie, garage, atelier, chambre d'ami, potager, verger, poulailler, etc.).

Nous envisageons également un partage de matériel : appareils électroménagers, outils de jardinage et de bricolage. Nous échangerons également des services tels que la garde d’enfants, le covoiturage, mais aussi des savoirs selon les compétences de chacun.

## Éducation

Nous souhaitons favoriser l’épanouissement des enfants en leur permettant d’éprouver et de développer la solidarité, la sociabilité, le dialogue, aussi bien dans les loisirs que dans la participation à la gestion collective des lieux.

## Bien vieillir

Nous avons pour projet d’aller vers l’habitat inclusif, afin d’accueillir des personnes vulnérables, vieillissantes et/ou à mobilité réduite, pour des raisons d’âge ou de handicap moteur. Trois logements adaptés PMR seront prévus, ainsi que les parkings correspondants. Nous veillerons à l’accessibilité des espaces communs (voies piétonnes, maison commune, jardins partagés ...). Nous ferons en sorte que ces personnes puissent vivre et vieillir dans leur logement le plus longtemps possible, en proposant une alternative au placement institutionnel, et en mettant en place un environnement bienveillant, apaisant et sécurisant. Les relations intergénérationnelles sont à nos yeux un facteur de bien-être pour nos aînés : échanges de services et de savoirs, participation aux réunions et prises de décision, repas partagés, ateliers divers et moments conviviaux. Nous ne nous substituerons pas au personnel soignant, c‘est pourquoi une attention sera portée à la mise en lien avec les services et les dispositifs d’aide à la personne existant sur le territoire. Nous serons soucieux de nouer des partenariats et de saisir des opportunités de formations sur le sujet du vieillissement.

## Spiritualité

Notre groupe se veut sans appartenance religieuse ou politique. Chacun respecte la liberté de conscience et de croyance des autres habitants.

## Gestion du groupe

Afin d’organiser la vie du groupe, et de réguler les éventuelles tensions, il nous semble important de se réunir régulièrement.

En plus de nos réunions, nous nous rencontrerons autour de moments conviviaux entre voisins (repas, soirées, jeux, etc.), mais également autour de tâches ou contraintes liées à la vie de l’habitat (entretien des espaces extérieurs par exemple).

Certains temps pourront être anticipés/planifiés à l’avance, alors que d’autres seront plus spontanés.

La participation à la gestion collective (entretien des espaces collectifs, travaux, gestion administrative, etc.) est encouragée mais le niveau d’implication est laissé à l’appréciation de chacun selon un principe d’auto-régulation.

Vivre ensemble sereinement nécessite quelques règles simples et des moyens de communication permettant l’expression de chacun-e. Des règles de fonctionnement spécifiques précisent ces aspects (Prise de décision par consentement, jeu "Prises de décision", Communication non violente).

## Économie / Forme juridique

Nous souhaitons créer une coopérative pour porter ce projet.

Nous rechercherons des mécanismes de financement solidaire permettant d'intégrer des personnes ne pouvant accéder à l'habitat.

Nous refusons la spéculation immobilière. Le droit au logement est un droit humain fondamental ; il ne doit pas être soumis aux lois du marché.

Chacun est libre d’investir ces valeurs en fonction de son cheminement et de ses priorités.
La dynamique du groupe est importante, pour cela l'évolution de chacun doit être respectée sans jugement, ni culpabilisation.

# ÉCOLOGIE



Nous aspirons à un mode de vie à faible impact environnemental. Aussi, nous essaierons de mettre en place des actions individuelles et collectives :

* Sobriété heureuse 1
* Constructions bioclimatiques ou rénovation avec des matériaux écologiques (à évaluer en fonction des coûts de réalisation et des possibilités d'acquisition d'un terrain nu ou d'un bâti existant),
* Une mutualisation efficace de service et d'achat au sein de l'habitat,
* L'utilisation de moyens de locomotion doux,
* La réduction de nos déchets 2,
* Une sobriété énergétique 3,
* Une autonomie alimentaire4.

1 Notre quête de sens individuelle et collective nous conduit à penser que nous pouvons vivre heureux dans la simplicité. Motivés pour éliminer le superflu de notre espace de vie, nous sommes convaincus que nous gagnerons en richesse par le partage matériel et intellectuel, en mettant en œuvre l’intelligence collective, la solidarité, et en tissant des liens sociaux. La sobriété à laquelle nous aspirons n’est pas celle d’une vie austère refusant les aspects bénéfiques de la technologie, mais celle d’une vie amplifiée par le sens du bien commun et la joie du vivre ensemble. Vivre mieux avec moins sera le but recherché. Pour cela nous diminuerons notre dépendance matérielle par des actions concrètes.
Nous espérons ainsi faire nôtre cette pensée de Pierre Rabhi :
« La vraie puissance est dans la capacité d’une communauté humaine à se contenter de peu mais à produire de la joie »

2 C’est-à-dire une consommation raisonnée qui prenne en compte le devenir de nos déchets le plus en amont possible en favorisant la réduction des emballages, en mettant en place le compostage des déchets organiques, le tri et la collecte des déchets recyclables, les démarches de réutilisation, réparation ou recyclage des objets et appareillages, et s'inscrive globalement dans les démarches de type "zéro déchet zéro gaspillage" par ailleurs portées par les collectivités à l'échelle du territoire des Mauges.

3 C'est-à-dire une réduction de notre consommation d'énergie en agissant au quotidien. La sobriété énergétique passe aussi bien par nos choix de construction (maison bioclimatique, matériaux locaux privilégiés, …), nos choix alimentaires (cf de l'autonomie alimentaire) que nos choix de déplacement. La mutualisation d'achats participera également à cette sobriété. Enfin, de manière complémentaire, nous imaginons la production d'énergie sur place et/ou la fourniture auprès d'organisme responsable (Enercoop, ...). Nous marchons ainsi vers une société plus durable.

4 C’est-à-dire à la fois une production sur place mais aussi une valorisation des produits locaux et biologiques. Celle-ci favorise le respect de l’environnement, le commerce équitable, la consommation responsable et vise un équilibre durable entre la satisfaction des besoins présents et ceux des générations futures. L'autonomie alimentairene signifie donc pas vivre en autarcie, mais pouvoir décider de consommer autrement et produire une partie de ce que l'on consomme. Elle s’acquiert par l’action collective et solidaire ; le souhait de se prendre en charge (ou le souhait d'être consom'acteur).

# RELATIONS AVEC L’EXTÉRIEUR



Nous souhaitons cultiver des relations bienveillantes avec le voisinage et que ce lieu soit ouvert sur l'extérieur, à l'échelle de notre commune et plus largement. Pour cela nous envisageons de :

* Faire connaître notre fonctionnement : visites, portes ouvertes, etc.,
* Accueillir au sein de nos habitations ou sur l'espace commun pour un temps déterminé des personnes de passage (formation, stage, manifestations sportives ou culturelles...), des personnes ayant un besoin ponctuel de logement (notamment en relais des structures existantes)
* Élargir le partage aux voisins du quartier : ateliers, manifestations, potager, prêt de matériel,
* Élargir la coopération à l’environnement et y associer toute personne et toute organisation partageant les valeurs du groupe (associés de la coopérative ou participation à la vie de l'habitat).